

Contexte législatif et principes de la publicité des séances

En Belgique, la **publicité des séances** communales est un principe constitutionnel (art. 162) garantissant l'accès du public aux délibérations des conseils communaux ¹. La diffusion audiovisuelle s'inscrit dans ce cadre : la jurisprudence du Conseil d'État confirme que filmer et retransmettre les débats relève de cette publicité, et peut être organisé par chaque commune via son règlement d'ordre intérieur (ROI). À défaut de règle locale, « c'est le principe de la liberté qui doit prévaloir » et toute personne présente (journaliste ou citoyen) peut filmer les séances ² ³. Le ministre wallon des Pouvoirs locaux rappelle d'ailleurs que la prise d'images et leur reproduction « ne peuvent faire l'objet de restrictions » sans violer la liberté d'expression ⁴. En pratique, aucune législation régionale n'impose formellement la diffusion vidéo : chaque entité (Bruxelles, Wallonie, Flandre, Communauté germanophone) reste libre d'encadrer cette possibilité dans ses lois locales ¹ ⁵.

Pratiques croissantes de retransmission

La crise sanitaire de 2020 a accéléré l'usage des outils numériques : la législation bruxelloise a ainsi été adaptée pour permettre, en cas de force majeure, des conseils à distance ou hybrides avec retransmission obligatoire ⁶. De nombreuses communes ont depuis adopté la diffusion en ligne. Par exemple, **Wavre** annonce que « le conseil communal de Wavre est filmé et retransmis en direct live » (vidéo disponible sur Facebook et YouTube de la ville) ⁷. **Tournai** affirme que « les conseils communaux sont accessibles au public et retransmis en direct sur [son] site » à chaque séance ⁸. À Bruxelles, environ la moitié des 19 communes proposent aujourd'hui un accès en ligne (direct ou différé) à leurs conseils ⁹. Autrement dit, en combinant diffusion live, archives vidéo et audio, plus de la moitié des communes bruxelloises offrent au public une « fenêtre » sur leurs délibérations ⁹.

- **Exemples concrets** : la Ville de Charleroi publie en ligne les vidéos de tous ses conseils communaux (voir site municipal), et plusieurs grandes villes belges (Charleroi, Liège, Molenbeek, etc.) diffusent leurs séances en live sur YouTube ou Facebook.
- **Tendance générale** : les technologies actuelles (smartphones, caméras faciles, plateformes gratuites) rendent désormais simple et peu coûteuse la retransmission, étendant la publicité des débats bien au-delà de la salle du conseil.

Avantages démocratiques de la diffusion

La retransmission des conseils est perçue comme un **exercice démocratique** concret. Elle permet de renforcer l'accès de tous à l'information locale et de rapprocher les citoyens du débat public. En particulier, elle répond aux obstacles pratiques (durée des séances, mobilité, ...) qui empêchent souvent la participation physique : « la retransmission [...] permet aux habitants qui ne peuvent pas se rendre [...] de participer et de donner leur avis sur les débats » ¹⁰. Selon le CRISP, cette visibilité numérique est un « outil potentiellement important pour restaurer l'attachement des citoyens à la démocratie » ¹¹. Les délibérations deviennent ainsi **plus transparentes et compréhensibles** pour le public : voir ou revoir les échanges permet de dépasser les comptes-rendus sommaires et d'évaluer les décisions sur la base

des débats complets. En d'autres termes, c'est « un levier de transparence et de pédagogie politique »¹² qui améliore le contrôle citoyen.

- **Participation accrue** : selon une étude professionnelle, le streaming accroît la participation des citoyens éloignés et valorise leur implication locale¹⁰. L'ouverture des débats « au plus grand nombre » offre ainsi l'opportunité de « redynamiser la participation » à la vie citoyenne communale¹³.
- **Transparence et responsabilité** : la diffusion en direct garantit que chaque échange est rendu public en temps réel. Cela responsabilise les élus (sachant qu'ils sont filmés) et permet au public de vérifier ce qui se dit, au-delà des « petites phrases » isolées relayées sur les réseaux. Selon le CRISP et Brulocalis, cette publicité renforcée peut restaurer la confiance dans les institutions locales¹⁴¹¹.
- **Accessibilité différée** : les séances filmées peuvent être consultées en replay à tout moment. Plusieurs acteurs militent pour un accès **permanent** (chaîne YouTube, archives audio, etc.), afin que les citoyens puissent « y avoir accès à tout moment »¹⁵¹³.

Enjeux et précautions à prendre

La diffusion en ligne n'est pas sans risques. Les études mentionnent notamment la **mise en avant d'extraits spectaculaires**, une possible « instrumentalisation » des images et les questions de **droit à l'image** des personnes filmées¹⁶. Pour limiter ces dérives, des garde-fous sont recommandés :

- **Plans de caméra et vie privée** : il est conseillé de privilégier des plans larges sur l'hémicycle et d'éviter les gros plans sur le public. Le gouvernement wallon préconise ainsi que les vidéos ne ciblent pas les citoyens présents, afin de préserver leur droit à l'image¹⁷. En salle, le règlement intérieur peut interdire aux élus de filmer d'autres élus pour ne pas perturber les débats.
- **Cadre réglementaire local** : le ROI doit préciser les modalités de captation et de diffusion (qui filme, à quelles heures, qui peut revoir la vidéo, etc.)¹⁸. Brulocalis a publié des guides pratiques pour aider les communes à adapter leur ROI et établir des règles claires (mentions légales, conditions de réutilisation, préservation des archives)¹⁸.
- **Qualité de l'information** : pour éviter la désinformation, il est suggéré de diffuser la totalité des séances sans montage trompeur, et d'accompagner les élus (formations, consignes) sur les bonnes pratiques numériques.

Perspectives et impact sur la démocratie locale

Au-delà de la technique, la diffusion en ligne s'inscrit dans une vision plus large de démocratisation locale. Le CRISP recommande d'inscrire clairement ce droit dans les législations régionales (à l'image de la France qui oblige certains conseils municipaux à diffuser)¹⁹, afin d'harmoniser les pratiques et d'en renforcer la légitimité. L'objectif ultime est de **revitaliser la démocratie locale** : en facilitant la compréhension et le suivi des décisions communales, cette publicité numérique complète la démocratie représentative par des formes de participation citoyenne renforcée²⁰¹¹. Comme le note Brulocalis, la diffusion des conseils communaux doit être conçue non seulement comme un progrès technique, mais comme un « enjeu démocratique » qui permet « à chaque citoyen de mieux comprendre, suivre et évaluer » les décisions de sa commune²⁰.

Sources : analyses du CRISP et recommandations ministérielles¹⁴, études de Brulocalis¹⁴¹⁶ et exemples municipaux (Tournai, Wavre)⁸⁷, complétés par des articles d'experts et professionnels du streaming¹⁰²¹. Ces documents confirment que la diffusion en ligne des conseils communaux, encadrée de façon rigoureuse, constitue un important levier pour renforcer la transparence et la participation démocratiques au niveau local.

1 2 3 11 Microsoft Word - ACL - Lefebve V. - 2025 - Ce soir, j'peux pas, j'ai conseil communal.docx
<https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/AL2025-13.pdf>

4 17 Le Parlement de Wallonie
<https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=interp-questions-voir&type=28&iddoc=87546>

5 6 9 12 14 16 18 19 20 Rendre les conseils communaux visibles : un enjeu démocratique |
Brulocalis
<https://brulocalis.brussels/fr/actualites/rendre-les-conseils-communaux-visibles-un-enjeu-democratique>

7 Conseil communal | Ville de Wavre
<https://www.wavre.be/conseil-communal>

8 Conseil communal | TOURNAI.be
<https://www.tournai.be/conseil-communal>

10 Diffusion conseil communal-Rétransmission conseil-Streaming vidéo
<https://cfproduction.net/streaming-conseil-communal-diffusion-conseil-communal/>

13 15 21 Les Jeunes MR sont pour la retransmission des conseils communaux – membres-jeunesmr
<https://membres-jeunesmr.be/pour-la-retransmission-des-conseils-communaux/>